



Règlement intérieur de l'hôtel Casque

Afin de maintenir une atmosphère agréable pour tous, nous attendons de nos clients qu'ils respectent les règles de la maison suivantes :

- Il est interdit de consommer, de posséder et/ou de vendre des drogues (y compris la marijuana, le GHB, la cocaïne, le haschisch, l'herbe, le LSD, le XTC, mais sans s'y limiter) et d'autres biens illégaux dans et autour du bâtiment. Si nous trouvons de la drogue dans la chambre, vous devrez quitter l'hôtel sans remboursement des frais de chambre déjà payés.
- Il est interdit d'utiliser, d'échanger et/ou d'emporter du gaz hilarant avec vous pendant votre séjour dans notre hôtel. Si nous trouvons des capsules de protoxyde d'azote dans la pièce, vous devrez quitter l'hôtel sans remboursement des frais de chambre déjà payés.
- L'hôtel a le droit de demander à un client d'ouvrir et de montrer ses bagages. En cas de refus, l'accès au bâtiment pourra être refusé privé.
- Le port de toute arme est strictement interdit. • Comportement indésirable (tel que : harcèlement sexuel, racisme, discrimination et agression) à l'encontre du personnel et/ou d'autres invités. pas toléré.
- Les comportements indésirables ou offensants (incluant : la pratique de la prostitution) dans ou autour du bâtiment ne seront pas tolérés. • Il est interdit de prendre photos, enregistrements sonores et/ou filmés du personnel de l'hôtel sans autorisation écrite. • En aucun cas les biens hôteliers ne peuvent être emportés à l'extérieur du bâtiment. • Si vous endommagez les biens de nos hôtels, vous serez tenu responsable des frais de réparation et/ou de remplacement. • L'hôtel est Nous ne sommes pas responsables de la perte et/ou des dommages causés à vos effets personnels. • Il est strictement interdit de provoquer des nuisances (bruiteuses) dans ou autour du bâtiment. Selon le degré de nuisance (bruit), vous risquez une amende de 150,00 € et vous devrez quitter le hôtel, sans remboursement des frais de chambre déjà payés.
- Il y a diverses caméras dans et autour du bâtiment. En pénétrant dans ce bâtiment et à proximité immédiate de l'hôtel, vous acceptez que vous puissiez être enregistré.
- Le personnel peut à tout moment refuser l'accès à toute personne ou lui demander de quitter le bâtiment. C'est la décision du personnel décisif. Si la décision du personnel n'est pas suivie, la police sera appelée.
- Les instructions du personnel doivent être suivies à tout moment. • Vous devez présenter votre pièce d'identité lors demande du personnel. • Par arrêté de la municipalité, vous n'êtes pas autorisé à séjourner à l'hôtel sans réservation de chambre valide.

Les installations de l'hôtel sont réservées aux clients de l'hôtel. • C'est
Il n'est pas permis de louer la chambre à votre nom sans y séjourner vous-même. • Il n'est pas permis de rester dans la salle avec plus de personnes que le nombre réservé. • Il est interdit de recevoir des visiteurs dans la salle, quelle que soit la durée de la visite. • Fumer dans tout le bâtiment (y compris le parking si présent) est strictement interdit (cela vaut également pour les cigarettes électroniques). En cas d'infraction, nous vous imposerons une amende de 150,00 € et vous devrez quitter l'hôtel, sans remboursement des frais de chambre déjà payés.
- Si vous désactivez le détecteur de fumée et mettez tout l'hôtel en danger, l'hôtel vous infligera une amende de 150,00 € et vous devrez quitter l'hôtel sans rembourser les frais déjà payés.
- Si l'alarme incendie se déclenche parce que vous fumez dans la pièce, des frais d'intervention des pompiers d'un montant de 150,00 € vous seront facturés.
- Il n'est pas permis de cuisiner dans la chambre et/ou d'utiliser une cuisinière à gaz (de camping). Il est également interdit de brûler de l'encens et/ou des bougies dans la pièce.
- Il n'est pas permis d'utiliser les sorties de secours comme entrées et sorties normales. Les sorties de secours ne peuvent être utilisées que cas d'urgence.
- La pièce est nettoyée au moins tous les trois jours, même si vous laissez le panneau de commande de la pièce ou l'accroche-porte allumés. « Ne pas déranger » a été défini.
- Si la chambre est laissée très sale au-delà de ce qui est raisonnable, des frais de ménage supplémentaires (50,00 €) pourront être facturés. • Les objets trouvés peuvent être déposés à la réception.

Nous avons une politique de tolérance zéro. Cela signifie que si vous ne respectez pas ce règlement intérieur, aucun avertissement ne sera donné et il vous sera demandé de quitter l'hôtel immédiatement, sans remboursement des frais de chambre déjà payés. Pour certaines violations, une amende sera imposée comme décrit ci-dessus. En entrant dans l'hôtel et sur le terrain, vous acceptez le règlement intérieur des hôtels Hekmel. En cas de violation, vous pourrez être sommé de quitter le site. Cela peut également conduire à un refus d'accès pour une période de temps déterminée ou indéterminée. Si nécessaire, l'assistance de la police peut être appelée.